



INFOS PRATIQUES, TRAVAUX

AMÉNAGEMENTS SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE

Mis en ligne le 31 août 2018

Des travaux d'aménagement du parvis de la mairie vont commencer **le lundi 17 septembre pour environ deux mois**. L'entrée de la mairie sera donc condamnée et l'entrée provisoire se fera par la porte d'accès située sur la gauche de la mairie (côté parking). Un fléchage sera réalisé en extérieur et à l'intérieur de la mairie. L'accès à la salle de conseil, pour les cérémonies, se fera par l'arrière du bâtiment. Une lettre sera envoyée aux futurs époux pour les informer de ce désagrément.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.